RCS : NIMES
Code greffe : 3003

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1986 B 00256
Numéro SIREN : 337 697 619
Nom ou dénomination : REPRO DIFFUSION INFORMATIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2017 sous le numéro de dépôt A2017/005635

1025227

Dénomination : REPRO DIFFUSION INFORMATIQUE
Adresse : rue Guy Arnaud 30900 Nimes -FRANCE-

n° de gestion : 1986B00256
n° d'identification : 337 697 619

n° de dépôt : A2017/005635
Date du dépôt : 18/07/2017

Pièce : Décision(s) de l'associé unique du 10/07/2017

1025227

REÇU 18 JUIL. 2017

REPRO DIFFUSION INFORMATIQUE (RDI)
Société par actions simplifiée au capital de 485 000 euros
Siège social : Rue Guy Arnaud – 30900 NIMES
337 697 619 RCS NIMES

A6B256
5635

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 10 JUILLET 2017

Le dix juillet deux mille dix-sept,

La SOCIETE FINANCIERE DU LANGUEDOC - SOFILAN, Société par Actions Simplifiée au capital de 104 000 euros, ayant son siège social rue Guy Arnaud, ZAC de Valdegour, 30900 NIMES, immatriculée au RCS de NIMES sous le n° 420 604 951, représentée par Monsieur Cédric PERIER en sa qualité de Président.

Agissant en qualité d'associé unique (ci-après l'« Associé unique ») de la société REPRO DIFFUSION INFORMATIQUE (RDI), Société par Actions Simplifiée au capital de 485 000 euros, dont le siège social est situé rue Guy Arnaud, 30900 NIMES, immatriculée au RCS de NIMES sous le numéro 337 697 619 (ci-après la « Société ») :

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Désignation d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour effectuer les formalités.

La société LECHARTIER, Commissaire aux comptes de la Société, a été avisée des présentes.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique prend acte de la démission de Monsieur Vincent MAGNON de son mandat de Président à compter de ce jour.

L'Associé unique décide de nommer en qualité de nouveau Président de la Société, à compter de ce jour, Monsieur Cédric PERIER, né le 3 novembre 1973 à Enghien les Bains (95), de nationalité française, demeurant à MOUVAUX (59420), 13 rue Danielle Casanova, en remplacement de Monsieur Vincent MAGNON et pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 par l'Associé unique.

Monsieur Cédric PERIER, préalablement consulté, a déclaré qu'il acceptait ce mandat et n'exerçait aucune fonction ou n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Monsieur Cédric PERIER a en outre déclaré avoir reçu un exemplaire des documents du groupe SPIE ci-après :

- ✓ Principes directeurs,
- ✓ Principes de conduite éthique des affaires,
- ✓ Guide d'application des principes éthiques,

s'est engagé à s'y conformer et à prendre les dispositions pour les faire respecter dès sa nomination en qualité de Président de la Société.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions pour accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé unique.

L'Associé unique
SOFILAN
représentée par Monsieur Cédric PERIER